M. ABDENNABI Mabrouk

3 place des tilleuls

38000 Grenoble

Tél :06 17 78 62 71

Courriel : family.abdmirlh@live.fr

Grenoble le 9 mai 2022

L’attention de Monsieur le juge du

Tribunal Administratif de Nantes

6 Allée de l’île Gloriette – Nantes cedex01

Réf : dossier n° 2106294-5

PJ : copie de JORF n 0105 du 6 mai 2022

J’ai l’honneur de vous informer que mon épouse HAFSI Ikram née le 02/11/1971 a déposé un recours au Ministère de l’intérieur suite à un refus de naturalisation par la préfecture de Grenoble pour la même cause avancée à l’encontre de ma demande objet de mon recours devant le tribunal administratif de Nantes, ma femme a obtenu gain de cause et elle a été naturalisée française. Son nom est apparu dans le JORF n°0105 publié le 6 mai, dans la 43e page du décret n°80 du 4 mai portant sur la naturalisation, 9e en partant du bas (voir copie ci-jointe).

Je viens vers vous pour examiner mon dossier qui contient les mêmes papiers et documents que celui de mon épouse.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer Madame Monsieur le juge, l’expression de ma haute considération.

Mabrouk ABDENNABI

